CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E183120** **VALABLE JUSQU'AU** **14/11/2027**

ÉDITÉ LE 13/10/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 16/12/2019

Raison sociale : ENTREPRISE POTEL

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 09/05/2023

Sigle : POTEL

Capital : 6 000

303 LA CHEVRIE
35500 BALAZE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC RENNES 2019B02880

Siret : 879 869 949 00013

Code NACE : 4391A

Numéro caisse de congés payés : 28 626F 0

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP H14353S

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP H14353S

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/08/2026

Téléphone : 02 99 74 59 22 **Fax :** 02 99 75 38 37

Portable : 06 33 81 86 22

Responsabilité légale :
POTEL MAXIME GÉRANT

Site Internet : https://www.entreprise-potel.fr/

E-mail : maxime@entreprise-potel.fr

Effectif moyen : 8 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 691 047 **Tranche de classification :** CA3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2392	Restauration de charpente du patrimoine		27/10/2023
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

13/10/2026 09:18

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.